

calorMATIC 360



VRT 360

NL; BEnl; BEfr; CHfr; FR

Pour l‘utilisateur et l‘installateur

Notice d‘emploi et d‘installation

calorMATIC 360

Thermostat d‘ambiance

VRT 360

FR; CHFR; BEFR

Table des matières

Remarques relatives à la documentation 4
Symboles utilisés 4
Conservation des documents 4

Sécurité 5

Notice d'emploi 6

1 Vue d'ensemble de l'appareil ... 6

2 Vue d'ensemble de l'écran 7

3 Description de l'appareil 8

4 Utilisation 8
4.1 Sélection du mode de fonctionnement 9
4.2 Réglage du jour et de l'heure 12
4.3 Programmation horaire 13
4.4 Réglage de la température ambiante de consigne.................. 16
4.5 Réglage de la température de l'eau chaude 19
4.6 Activation des fonctions spéciales.. 20
4.7 Infos... 23

5 Garantie constructeur et responsabilité 24

6 Recyclage et mise au rebut....27

Notice d'installation 28

7 Remarques relatives à l'installation et au fonctionnement 28
7.1 Marquage CE 28
7.2 Utilisation conforme de l'appareil 28

8 Consignes de sécurité et prescriptions.................29
8.1 Consignes de sécurité.................. 30
8.2 Prescriptions 30

9 Montage..................... 31
9.1 Lieu de montage 31
9.2 Montage du thermostat d'ambiance..................................... 32

10 Installation électrique 33
10.1 Raccordement du thermostat d'ambiance..................................... 34

11 Mise en fonctionnement.......35
11.1 Niveau réservé à l'installateur.... 35
11.2 Niveau de service/diagnostic 39
11.3 Remise à l'utilisateur 41

12 Caractéristiques techniques . . . 41

13 Service après-vente Vaillant . . .42

Remarques relatives à la documentation

Les indications suivantes vous guideront à travers l'ensemble de la documentation.
D'autres documents doivent être observés en liaison avec la présente notice d'emploi et d'installation.
Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages imputables au non-respect de ces notices.

Symboles utilisés
Lors de l'installation de l'appareil, veuillez respecter les consignes de sécurité stipulées dans la présente notice !



Danger !
Danger de mort et risque de blessures !

- Ce symbole indique une activité nécessaire

Conservation des documents
Remettez la présente notice d'emploi et d'installation à l'utilisateur. La conservation de la notice incombe à ce dernier. Elle doit toujours être à portée de main.

Sécurité

Le thermostat d‘ambiance doit être installé par un installateur sanitaire agréé. Ce dernier est responsable du respect des normes et prescriptions en vigueur.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

Notice d‘emploi

1 Vue d‘ensemble de l‘appareil

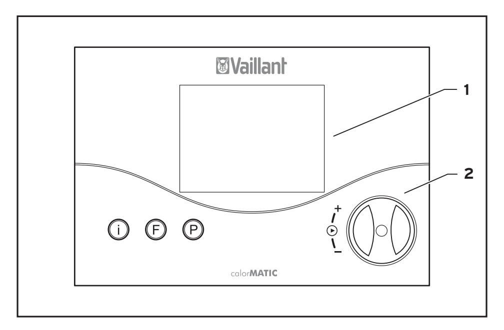


Fig. 1.1 Vue d‘ensemble de l‘appareil

Légende

1 Ecran d‘affichage
2 Bouton de réglage (tourner et cliquer)
I Touche infos
F Touche fonctions spéciales
P Touche de programmation/niveau réservé à l‘installateur

2 Vue d'ensemble de l'écran

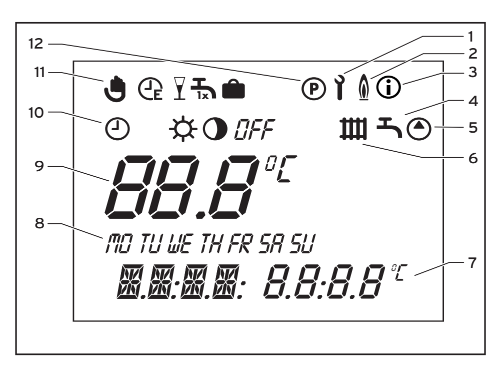


Fig. 2.1 Vue d'ensemble de l'écran

Légende

1 Niveau réservé à l'installateur et niveau de maintenance/diagnostic (chap. 11.1)
2 Symbole appareil de chauffage en service
3 Infos (chap. 4.7)
4 Symbole eau chaude
5 Symbole pompe de circulation
6 Symbole circuit de chauffage
7 Affichage horaire/température
8 Jours de la semaine
9 Température REELLE
10 Modes de fonctionnement (chap. 4.1)
11 Fonctions spéciales (chap. 4.6)
12 Programmation horaire (chap. 4.3)

3 Description de l'appareil

Le calorMATIC 360 est un thermostat d'ambiance programmable disposant d'un programme de chauffage hebdomadaire qui se branche sur les appareils de chauffage modulables Vaillant avec eBus. Le calorMATIC 360 permet de déterminer la température ambiante par le biais de programmes de chauffage. Outre cela, il dispose également de fonctions spéciales telles que la fonction Arrêt occasionnel ainsi que la commande horaire d'un ballon d'eau chaude et d'une pompe de circulation supplémentaire.

4 Utilisation

Le principe d'utilisation repose sur les trois touches ainsi que sur le bouton de réglage (concept d'utilisation Vaillant « Tourner et cliquer »).
Le mode de fonctionnement actuel (◷ ☼, etc.) et, le cas échéant, la fonction spéciale correspondante sont affichés sur l'écran avec la température ambiante actuelle, le jour et l'heure ainsi que le symbole du circuit de chauffage, de l'eau chaude et/ou de la pompe de circulation en fonction de la demande.

4.1 Sélection du mode de fonctionnement

Le tableau 4.1 donne un aperçu des modes de fonctionnement que vous pouvez sélectionner. Le mode de fonctionnement sélectionné influence aussi bien la programmation horaire pour le chauffage que celle pour l‘eau chaude et la pompe de circulation.

- Lorsque l‘écran de base du thermostat est affiché, appuyez une fois sur le bouton de réglage : le symbole du mode de fonctionnement sélectionné clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu‘à ce que le mode de fonctionnement souhaité s‘affiche.

Au bout de 5 secondes env., l‘écran de base s‘affiche à nouveau.

Symbole	Signification	
	Chauffage	**Eau chaude**
	Automatique : En fonction des horaires programmés, le circuit de chauffage commute entre les modes de fonctionnement Chauffage ☼ et Abaissement ◑. Le symbole Circuit de chauffage s‘affiche en présence d‘une demande de chauffage.	En fonction des horaires programmés, le ballon d‘eau chaude/la pompe de circulation commute entre Chauffage/ MARCHE ☼ et ARRET OFF. Les symboles de l‘eau chaude et de la pompe de circulation s‘affichent lorsque la plage horaire est active. En présence d‘une demande d‘eau chaude, le symbole correspondant clignote.
☼	**Chauffage :** Le circuit de chauffage fonctionne indépendamment des horaires programmés sur le thermostat en fonction de la température ambiante. Le symbole Circuit de chauffage s‘affiche en présence d‘une demande de chauffage.	
◑	**Abaissement :** Le circuit de chauffage fonctionne indépendamment des horaires programmés en fonction de la température d‘abaissement « ECO ». Le symbole Circuit de chauffage s‘affiche en présence d‘une demande de chauffage.	

Tabl. 4.1 Modes de fonctionnement

Symbole	Signification	
	Chauffage	**Eau chaude**
OFF	**Arrêt :** Le circuit de chauffage est arrêté lorsque la fonction de protection contre le gel (lorsque température ambiante < 5 °C) n'a pas été activée. Le symbole Circuit de chauffage s'affiche lorsque la fonction de protection contre le gel est active.	Le ballon d'eau chaude n'est pas chauffé, indépendamment de la programmation horaire. La pompe de circulation est désactivée. Les symboles d'eau chaude et de la pompe de circulation ne sont pas affichés.

Tabl. 4.1 Modes de fonctionnement (suite)

4.2 Réglage du jour et de l‘heure

Pour régler la date et l‘heure à partir de l‘écran de base, procéder comme suit :

- Appuyez sur le bouton de réglage jusqu‘à ce qu‘un jour de la semaine commence à clignoter.
- Appuyez sur le bouton de réglage jusqu‘à ce que le jour actuel commence à clignoter.
  MO = Lundi
  TU = Mardi
  WE = Mercredi
  TH = Jeudi
  FR = Vendredi
  SA = Samedi
  SU = Dimanche
- Appuyez sur le bouton de réglage. L‘affichage des heures commence à clignoter.
- Tournez le bouton de réglage jusqu‘à l‘heure actuelle.
- Appuyez sur le bouton de réglage. L‘affichage des minutes commence à clignoter.
- Tournez le bouton de réglage jusqu‘aux minutes actuelles.

Au bout de 5 secondes env., l‘écran de base s‘affiche à nouveau.
Lorsque le calendrier annuel est activé dans le niveau réservé à l‘installateur (chap. 11.1), vous pouvez ensuite régler le jour, le mois et l‘année de la même

manière. L'horloge passera alors automatiquement à l'heure d'été/d'hiver.

4.3 Programmation horaire

Le thermostat dispose d'un programme de base (cf. tabl. 4.2).

Plage horaire	Jour semaine/ bloc hebdomadaire	Heure de démarrage	Heure d'arrêt
H1	LU-VE	6:00	22:00
H2	–	–	–
H3	–	–	–
H1	SA	7:30	23:30
H2	–	–	–
H3	–	–	–
H1	DI	7:30	22:00
H2	–	–	–
H3	–	–	–

Tabl. 4.2 Programme de base usine pour le chauffage, l'eau chaude et la pompe de circulation

Le programme de base usine vous permet d'adapter le chauffage à vos besoins

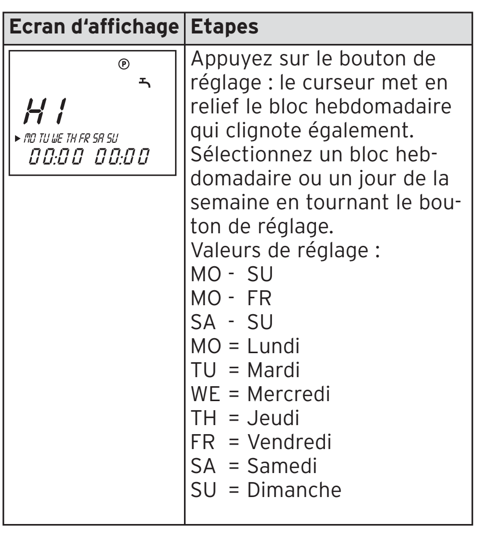
individuels. Les plages horaires se programment en six étapes :

1. Appuyer sur la touche de programmation P
2. Sélectionner le programme horaire (chauffagem, eau chaude ou pompe de circulation)
3. Sélectionner la plage horaire
4. Sélectionner le jour ou le bloc hebdomadaire
5. Déterminer l'heure de démarrage
6. Déterminer l'heure d'arrêt

Pour chaque jour, vous pouvez déterminer trois plages horaires.
Lorsque vous appuyez sur la touche P, l'affichage revient à l'écran de base.

Le tableau ci-dessous résume encore une fois les différentes étapes à l'exemple de la programmation horaire pour l'eau chaude : lorsque vous souhaitez programmer les horaires de chauffage ou de la pompe de circulation, il suffit de sélectionner le symbole correspondant (circuit de chauffage ou pompe de circulation) après avoir appuyé sur la touche de programmation P puis de procéder en vous conformant aux instructions fournies dans l'exemple.

Ecran d'affichage	Etapes
H1 MO TU WE TH FR SA SU 00:00 00:00	Appuyez sur la touche de programmation P. Le curseur (triangle noir) met en relief la valeur modifiable (…) qui clignote également. Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que le symbole représentant le robinet s'affiche.
▸H1 MO TU WE TH FR SA SU 00:00 00:00	Appuyez sur le bouton de réglage ; le curseur met en évidence la valeur modifiable (H1) qui en outre clignote. Sélectionnez la plage horaire souhaitée en tournant le bouton de réglage. Valeurs de réglage : H1, H2, H3



Ecran d'affichage	Etapes
H1 ▸MO TU WE TH FR SA SU 00:00 00:00	Appuyez sur le bouton de réglage : le curseur met en relief le bloc hebdomadaire qui clignote également. Sélectionnez un bloc hebdomadaire ou un jour de la semaine en tournant le bouton de réglage. Valeurs de réglage : MO - SU MO - FR SA - SU MO = Lundi TU = Mardi WE = Mercredi TH = Jeudi FR = Vendredi SA = Samedi SU = Dimanche

Ecran d'affichage	Etapes
H1 MO TU WE TH FR SA SU ▸ 00:00 00:00	Appuyez sur le bouton de réglage : le curseur met en relief l'heure de démarrage, l'affichage des heures clignote. Sélectionnez une heure de démarrage en tournant le bouton de réglage. Pour régler les minutes, appuyez à nouveau sur le bouton de réglage.
H1 MO TU WE TH FR SA SU 00:00 ▸ 00:00	Appuyez sur le bouton de réglage : le curseur met en relief l'heure d'arrêt, l'affichage des heures clignote. Sélectionnez une heure d'arrêt en tournant le bouton de réglage. Pour régler les minutes, appuyez à nouveau sur le bouton de réglage.

Tabl. 4.3 Réglage des plages horaires

Si nécessaire, vous pouvez commuter le thermostat sur programme journalier.

• Lorsque l'écran de base est affiché, appuyez sur la touche F durant 10 secondes env.
  Les différents jours de la semaine ne seront ensuite plus affichés lors de la programmation de la plage horaire.

4.4 Réglage de la température ambiante de consigne

La température ambiante actuelle est affichée sur l'écran de base.
Vous pouvez directement régler la température ambiante de consigne à partir de l'écran de base.

Lorsque la fonction Niveau de température est activée dans le niveau réservé à l'installateur (réglage de différents niveaux de température par plage horaire, cf. chap. 11.1), la température ambiante de consigne actuellement valable s'affiche sur l'écran (T-H1, T-H2, T-H3).

Réglage direct de la température ambiante de consigne

- Tournez le bouton de réglage (écran de base).
  L'affichage de la température réelle s'efface. Dans le niveau des modes de fonctionnement, le symbole soleil s'affiche et la valeur de consigne ambiante (TEMP 20,0 °C, etc.) s'affiche sur l'écran.
- En tournant le bouton de réglage, vous pouvez immédiatement régler la valeur de consigne ambiante (au bout d'1 seconde env.) à la valeur souhaitée.

Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

Programmation de la température ambiante de consigne pour une plage horaire

(uniquement possible lorsque la fonction « Niveau de température » est activée dans le niveau réservé à l'installateur - chap. 11.1) Il est alors possible de définir une valeur de consigne pour la tempéra.

- Appuyez sur le bouton de réglage jusqu'à ce que l'affichage T-H1 s'affiche accompagné d'une valeur de consigne. La valeur de consigne clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que la température ambiante de consigne souhaitée s'affiche pour la plage horaire H1. La nouvelle température ambiante de consigne est alors définie pour toutes les plages horaires avec H1.
- Appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage T-H2 s'affiche avec une valeur de consigne. La valeur de consigne clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que la température ambiante de consigne souhaitée s'affiche pour la plage horaire H2. La nouvelle température ambiante de consigne est définie pour toutes les plages horaires avec H2.
- Appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage T-H3 s'affiche avec une valeur de consigne. La valeur de consigne clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que la température ambiante de consigne souhaitée s'affiche pour la plage horaire H3. La nouvelle température ambiante de consigne est définie pour toutes les plages horaires avec H3.

Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

Réglage de la température d'abaissement « ECO »

- Appuyez plusieurs fois sur le bouton de réglage jusqu'à ce que ECO s'affiche.
  La température d'abaissement s'affiche et commence à clignoter.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à la température d'abaissement souhaitée s'affiche (ECO 15 °C, etc.).

Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

4.5 Réglage de la température de l'eau chaude

Vous pouvez programmer la température de l'eau chaude à partir de l'écran de base. Observez également la température maximale programmée sur l'appareil de chauffage.

- Appuyez sur le bouton de réglage jusqu'à ce que DHW s'affiche. La valeur de consigne clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à la température d'eau chaude souhaitée s'affiche (DHW 60 °C, etc.).

Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

4.6 Activation des fonctions spéciales

Pour accéder aux fonctions spéciales, appuyez sur la touche F. Les fonctions suivantes sont disponibles :

Ecran d'affichage	Etapes
▸ ON 20.0°C	**Veto rapide** La fonction veto rapide permet de modifier brièvement (jusqu'à la prochaine plage horaire) la température ambiante de consigne. Appuyez une fois sur la touche fonction spéciale F : le symbole veto rapide s'affiche sur l'écran avec la température ambiante de consigne veto qui clignote. Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que la température ambiante de consigne souhaitée s'affiche. Au bout de 10 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau : la fonction est activée. Pour désactiver cette fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F.

Ecran d'affi-chage	Etapes
01:10	**Fonction économie** Elle permet d'abaisser le chauffage durant une durée programmable indépendamment de la programmation horaire. Appuyez deux fois sur la touche fonction spéciale : le symbole pour la fonction économie s'affiche sur l'écran. Un horaire s'affiche également et clignote. En tournant le bouton de réglage, vous pouvez ensuite programmer l'heure d'arrêt jusqu'à laquelle le chauffage doit être régulé en mode Abaissement à partir de l'horaire programmé. Au bout de 10 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau : la fonction est activée. Pour désactiver cette fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F.

Ecran d'affi-chage	Etapes
ON	**Fonction Arrêt occasionnel** Lorsque vous activez la fonction Arrêt occasionnel, la phase de chauffage est poursuivie au-delà de la prochaine phase d'abaissement. Cela est également valable pour la programmation horaire de l'eau chaude et de la pompe de circulation. Appuyez trois fois sur la touche Fonction spéciale : le symbole de la fonction Arrêt occasionnel s'affiche, 10 secondes plus tard, la fonction est activée. La fonction est automatiquement désactivée dès que la prochaine phase de chauffage démarre. Lorsque vous souhaitez désactiver la fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F. La fonction peut uniquement être activée en mode de fonctionnement Automatique .

Ecran d‘affi-chage	Etapes
ON	**Charge unique du ballon** Cette fonction vous permet de charger une fois le ballon, indépendamment du programme en cours. Appuyez quatre fois sur la touche Fonction spéciale ; le symbole représentant la fonction Charge unique du ballon clignote ; cette dernière est alors activée au bout de 10 secondes. Lorsque vous souhaitez désactiver la fonction plus tôt, il suffit d‘appuyer sur la touche F.

Ecran d‘affi-chage	Etapes
28 ON	**Fonction Vacances** La fonction Vacances désactive le thermostat, la fonction de protection contre le gel reste néanmoins activée. Eau chaude et pompe de circulation sont également désactivées. Appuyez cinq fois sur la touche Fonction spéciale : le symbole représentant la fonction Vacances s‘affiche, avec la valeur de réglage pour le nombre de jours de vacances qui clignote également. Tournez le bouton de réglage jusqu‘à ce que le nombre de jours de vacances souhaité s‘affiche. Au bout de 10 secondes, la fonction est activée et le mode de fonctionnement est commuté sur OFF ou sur Arrêt (cf. chap. 4.1) pour la période programmée. →

Ecran d'affi-chage	Etapes
	→ **Fonction Vacances** Lorsque vous souhaitez désactiver la fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F. Lorsque la fonction anti-légionnelles est activée, elle est exécutée le dernier jour des vacances.

Tabl. 4.4 Fonctions spéciales

4.7 Infos

Pour afficher les infos, il suffit d'appuyez sur la touche Infos. Le symbole Infos s'affiche sur l'écran dès que vous appuyez sur la touche Infos. Lorsque vous appuyez plusieurs fois sur la touche, les différentes informations s'affichent successivement :

- désignation du thermostat d'ambiance (VRT 360)
- température ambiante de consigne veto rapide (lorsque la fonction est activée)
- valeur de consigne ambiante programmée T-H1 (lorsqu'elle est active, T-H1 20,0 °C, etc.)
- valeur de consigne ambiante programmée T-H2 (lorsqu'elle est active, T-H2 23,0 °C, etc.)
- valeur de consigne ambiante programmée T-H3 (lorsqu'elle est active, T-H3 18,0 °C, etc.)

- valeur de consigne ambiante dans la mesure où le niveau de température n'est pas activé (TEMP 20,0 °C, etc.)
- température d'abaissement programmée (ECO 15,0 °C, etc.)
- température de consigne programmée pour l'eau chaude (DHW 60 °C, etc.)
- jour/mois/année (lorsque le calendrier annuel est activé)
- programmes horaires chauffage (toutes les plages horaires pour chaque jour)
- programmes horaires eau chaude (toutes les plages horaires pour chaque jour)
- programmes horaires pompe de circulation (toutes les plages horaires pour chaque jour)

5 Garantie constructeur et responsabilité

France

Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78).
Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue lorsque les incidents sont consécutifs à une utili-

sation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien.

Suisse

Afin de pouvoir bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un professionnel qualifié. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales. Durant la période de garantie, seul un installateur sanitaire qualifié et agrée est habilité à procéder aux travaux de réparation. Nous ne vous remboursons donc les coûts éventuels liés à la réalisation de travaux sur l'appareil durant la période de garantie uniquement lorsque nous vous avons transmis l'ordre correspondant et qu'il s'agit d'un cas couvert par la garantie.

Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium. La garantie est valable dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.

2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste valable. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans l'un de nos appareils, la garantie Vaillant serait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation ! La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait résulter d'un mauvais réglage, d'une utilisation d'une énergie non adéquate, d'une installation mal conçue ou défectueuse, du non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, d'une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, des types de locaux ou de ventilation, d'une négligence, d'une surcharge, des conséquences du gel ou de tout usure normale ou de tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, nos prestations et pièces fournies seront facturées. Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celles-ci est toujours adressée à la personne qui à demandé l'intervention ou/

et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (locataire, propriétaire, syndic, etc.) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, seuls les tribunaux du district du siège social de notre société sont compétents.

6 Recyclage et mise au rebut

Le thermostat d'ambiance ainsi que tous ses accessoires ne doivent pas être mis au rebut avec les ordures ménagères. Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

Notice d‘installation

7 Remarques relatives à l‘installation et au fonctionnement

Le montage, le raccordement électrique, les réglages de l‘appareil ainsi que la première mise en fonctionnement ne doivent être effectués que par un installateur agréé !

7.1 Marquage CE

Le marquage CE indique que le thermostat d‘ambiance calorMATIC 360 en liaison avec les appareils de chauffage Vaillant est conforme aux exigences élémentaires de la directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE) et de la directive sur les appareils à basse tension (directive 73/23/CEE).

7.2 Utilisation conforme de l‘appareil

Le thermostat d‘ambiance calorMATIC 360 est construit selon l‘état de la technique actuel ainsi que les règles de sécurité en vigueur. Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme peut représenter un danger pour la vie ou la santé physique de l‘utilisateur et/ou de tiers ; elle peut également provoquer des dom-

mages sur les appareils ou sur d‘autres biens.
Le thermostat d‘ambiance calorMATIC 360 a été conçu pour commander une installation de chauffage avec ou sans production d‘eau chaude/pompe de circulation en fonction de la pièce et de l‘heure en liaison avec un appareil de chauffage muni d‘une interface eBus de l‘entreprise Vaillant.
Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant.
L‘utilisateur en assume l‘entière responsabilité.

Une utilisation conforme implique également le respect des notices d‘emploi et d‘installation.

8 Consignes de sécurité et prescriptions

Le thermostat doit être installé par un installateur agréé. Le respect des normes et prescriptions en vigueur lui incombe. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non respect de la présente notice.

8.1 Consignes de sécurité



Danger !
Danger de mort par électrocution au niveau des raccords conducteurs de tension.
Interrompre l'alimentation électrique et la bloquer afin d'éviter toute remise en marche involontaire avant le début des travaux.
Retirer le thermostat du mur ou du socle uniquement lorsqu'il n'est plus sous tension.

8.2 Prescriptions

France :
Nos régulations répondent aux exigences énoncées dans les directives et normes applicables.

Suisse
En Suisse, les directives de l'association électrotechnique suisse, ASE (Association Suisse des Electriciens) doivent être respectées.

Belgique
L'installation doit être conforme aux textes réglementaires selon les règles et directives de l'AREI en vigueur.

Pour le câblage, utilisez des câbles traditionnels disponibles dans le commerce.
- Section minimale des câbles : 0,75 mm^2

Les longueurs de câble suivantes ne doivent pas être dépassées :
- lignes bus : 300 m

À partir d'une longueur de 10 m, les câbles de raccordement avec une tension de 230 V et les lignes bus doivent être posés séparément .
Le thermostat doit uniquement être installé dans des locaux secs.

9 Montage

9.1 Lieu de montage

Montez le thermostat d'ambiance de manière à garantir un enregistrement optimal de la température ambiante (éviter les accumulations de chaleur, ne jamais réaliser l'installation sur des murs froids, etc.).
Le lieu de montage le plus propice est généralement sur l'un des murs intérieurs dans la pièce principale de l'habitation à 1,5 m du sol environ. Le thermostat d'ambiance doit pouvoir y enregistrer l'air ambiant en circulation sans être gêné par des meubles, rideaux ou autres objets. Choisissez le lieu de montage de

manière à ce que ni courants d'air en provenance de portes ou fenêtres, ni sources de chaleur telles que radiateurs, murs de cheminée, télévisions ou rayonnements solaires ne puissent directement influencer le thermostat d'ambiance. Dans la pièce où le thermostat d'ambiance est installé, toutes les vannes des radiateurs doivent être complètement ouvertes.

9.2 Montage du thermostat d'ambiance

L'appareil se raccorde à l'appareil de chauffage au moyen d'un ligne bus à 2 brins (eBus).

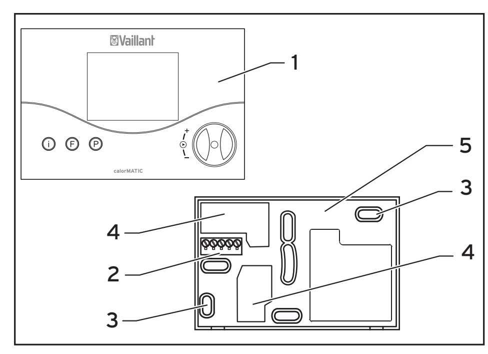


Fig. 9.1 Montage du thermostat d'ambiance

- Retirez le thermostat d'ambiance (**1**) de son socle mural (**5**).
- Percez deux trous de fixation (**3**) de 6 mm de diamètre (conformément à la

fig. 9.1), insérez ensuite les chevilles fournies.
- Passez le câble de connexion à travers le passe-câbles (**4**).
- Fixez le socle mural au mur à l'aide des deux vis fournies.
- Branchez le câble de connexion conformément au chap. 10.
- Positionnez le thermostat d'ambiance (**1**) sur le socle mural (**5**) de manière à ce que les ergots sur la face arrière de la partie supérieure coïncident avec les orifices (**2**).
- Enfoncez le thermostat d'ambiance sur le socle mural jusqu'à ce qu'il s'y enclenche de manière audible.

10 Installation électrique

Seul un installateur qualifié et agréé est habilité à effectuer les branchements électriques.



Danger !
Danger de mort par électrocution au niveau des raccords conducteurs de tension. Interrompre l'alimentation électrique puis la bloquer afin d'empêcher toute remise sous tension accidentelle avant de débuter les travaux sur l'appareil.

10.1 Raccordement du thermostat d'ambiance

La communication vers l'appareil de chauffage s'effectue au moyen d'un ligne bus à 2 brins (eBus). Tous les connecteurs de raccordement du eBus sont conçus de manière à pouvoir câbler au minimum 2 x 0,75 mm² (recommandé) par borne de raccordement. Il est ainsi possible d'inverser les câbles sans pour autant perturber la communication (fig. 10.1). Observez également les indications contenues dans la notice de l'appareil de chauffage. Le pont au niveau des bornes de raccordement 3 et 4 de l'appareil de chauffage ne doit pas être supprimé.

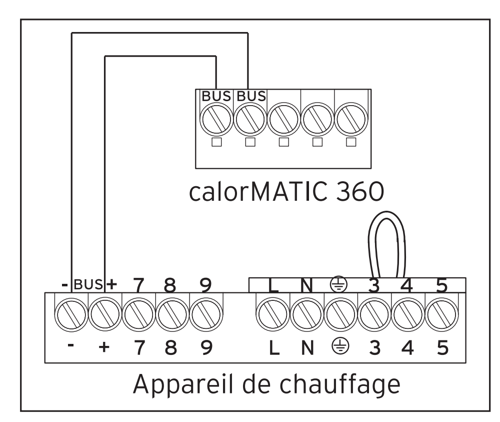


Fig. 10.1 Raccordement électrique

11 Mise en fonctionnement

Pour adapter de manière optimale les paramètres de l'installation aux conditions locales, il est indispensable de régler quelques-uns des paramètres de l'installation. Ces paramètres sont réunis dans un niveau de service de l'installation et doivent uniquement être réglés par un installateur qualifié.
Le niveau de service/de diagnostic est également réservé aux installateurs qualifiés et lui offre une assistance lors des travaux.

11.1 Niveau réservé à l'installateur

Pour accéder au niveau réservé à l'installateur, appuyez sur la touche P.

- Appuyez sur la touche P durant 10 secondes environ.
  Le symbole de clé à vis et le premier paramètre s'affichent sur l'écran.
- Appuyez sur le bouton de réglage. Vous pouvez successivement configurer tous les paramètres de l'installation.
- Tournez le bouton de réglage pour régler la valeur souhaitée.

Lorsque vous appuyez sur la touche P, l'affichage revient à l'écran de base.

Vous pouvez sélectionner et modifier les paramètres suivants :

Ecran d'affi-chage	Le réglage s'effectue en tournant le bouton de réglage
ECO : 15.0 °C	**Température d'abaisse-ment** Réglage d'usine : 15 °C Plage de réglage : 5 ... 30 °C
DHW : 60 °C	**Valeur de consigne pour la température de l'eau chaude** Réglage d'usine : 60 °C Plage de réglage : 35 ... 70 °C
C-RT: 0.0 °C	**Correction de la valeur ambiante réelle** Adaptation de la valeur affichée dans la plage maxi +/- 3 °C Réglage d'usine : 0 °C

Ecran d'affi-chage	Le réglage s'effectue en tournant le bouton de réglage
LEG : 0	**Protection anti-légionelles** 1 = activation du programme de protection contre les légionelles Chaque mercredi, 1 h avant la première plage horaire, un ballon d'eau chaude rac-cordé est chauffé à 70 °C, la pompe de circulation se met en marche et reste allumée durant 30 min à 70 °C. Réglage d'usine : 0 (inactif)

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le bouton de réglage
Z/A : 0	**Mode deux points/analogique** Commutation mode deux points/analogique. Le thermostat a été réglé en usine comme thermostat à deux points (réglage 0). En réglant le paramètre sur 1, le thermostat est commuté en mode analogique.

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le bouton de réglage
Z/A : 0	**Comportement de régulation/adaptation du parcours** Pour l'adaptation optimale à la taille de la pièce ou à la configuration des radiateurs. Réglage d'usine : 0 Plage de réglage : -5 ... +5 (valeurs positives : comportement de commutation plus lent du thermostat ; valeurs négatives : comportement de commutation accru du thermostat)
Z/A : 0	**Réglage jour** Pour activer le calendrier annuel

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le bouton de réglage
MON : 0	**Réglage mois** Pour activer le calendrier annuel
YEAR: 2040	**Réglage année** Pour activer le calendrier annuel

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le bouton de réglage
H 1-3: 0	**Niveau de température** Activation du réglage de différents niveaux de température par plage horaire. 0 = arrêt niveau température 1 = marche niveau température Réglage d'usine : 0
T-H 1: 15.0°C	**Niveau température plage horaire H1** (uniquement lorsque les niveaux de température sont actifs)

Ecran d'affi-chage	Le réglage s'effectue en tournant le bouton de réglage
T--H2: 15.0°C	**Niveau température plage horaire H2** (uniquement lorsque les niveaux de température sont actifs)
T--H3: 15.0°C	**Niveau température plage horaire H3** (uniquement lorsque les niveaux de température sont actifs)

Tabl. 11.1 Paramètres de l'installation

11.2 Niveau de service/diagnostic

Pour accéder au niveau de service/de diagnostic, appuyez sur la touche P et sur le bouton de réglage.

- Appuyez simultanément sur la touche P et sur le bouton de réglage durant 3 secondes environ.

Durant la première étape, un chauffage de 50 °C est demandé afin de contrôler la transmission vers l'appareil de chauffage. Par la suite, vous pouvez successivement effectuer tous les tests en tournant ou en appuyant sur le bouton de réglage (cf. tabl. 11.2).

Lorsque vous appuyez sur la touche P, l'affichage revient à l'écran de base.

Vous pouvez effectuer les tests suivants :

Bouton de réglage	Test	Déroulement du test
L'enfoncer et enfoncer simultanément la touche P durant 3 secondes environ.	Demande de chauffage	Une demande de chauffage de 50 °C est simulée. Le brûleur de l'appareil de chauffage démarre, la pompe tourne (uniquement jusqu'à ce que la limite de température de départ maximale de l'appareil de chauffage soit atteinte !).
Tourner	Demande d'eau chaude	Une demande d'eau chaude est déclenchée. La pompe de chargement démarre, tous les autres acteurs sont désactivés.
Tourner	Pompe de circulation	La pompe de circulation est commandée. Tous les autres acteurs sont désactivés.
Appuyer	Test de l'affichage	Tous les éléments d'affichage s'affichent.
Appuyer	Version-logiciel	La version du logiciel s'affiche.

Tabl. 11.2 Service/diagnostic

Restauration des réglages d'usine

- Pour réinitialiser le thermostat, appuyez sur la touche P durant 15 secondes.
  Dès que l'affichage s'allume deux fois, les réglages du thermostat sont restaurés. Cela signifie qu'il faut répéter tous les autres réglages.

11.3 Remise à l‘utilisateur

L‘utilisateur doit être instruit à propos de la manipulation et du fonctionnement de son thermostat.

- Remettez-lui toutes les notices et documents de l‘appareil afin qu‘il les conserve soigneusement.
- Parcourez avec lui la notice d‘emploi et répondez, le cas échéant, à ses questions.
- Attirez notamment son attention sur les consignes de sécurité qu‘il doit impérativement respecter.
- Attirez son attention sur le fait que les notices doivent être conservées à proximité du thermostat.

12 Caractéristiques techniques

Désignation	Unité	
Tension de service U_{max}	V	24
Température ambiante maximale autorisée	°C	50
Consommation de courant	mA	≤ 17
Section minimale des câbles de connexion	mm^2	0,75
Protection électrique		IP 20
Classe de protection pour appareil de régulation		III
Dimensions		
Hauteur	mm	97
Largeur	mm	146
Profondeur	mm	27

Tabl. 12.1 Caractéristiques techniques

13 Service après-vente Vaillant

Suisse

Dietikon	Tél. : (01) 44 29 39
	Fax : (01) 44 29 38
Fribourg	Tél. : (026) 4 09 72 17
	Fax : (026) 4 09 72 19

Belgique

Vaillant sa-nv
Golden Hopestraat 15
1620 Drogenbos
Tél. : 02 334 93 52

Vaillant S.à r.l.
Rte du Bugnon 43 ▪ Case postale 4 ▪ 1752 Villars-sur-Glâne 1 ▪ tél. 026 409 72 10
fax 026 409 72 14 ▪ Service après-vente tel. 026 409 72 17 ▪ fax 026 409 72 19
info@vaillant.ch ▪ www.vaillant.ch

Vaillant GmbH
Riedstrasse 10 ▪ Postfach 86 ▪ CH-8953 Dietikon 1 ▪ Telefon 044 744 29 29
Telefax 044 744 29 28 ▪ Kundendienst Tel. 044 744 29 39 ▪ Telefax 044 744 29 38
Techn. Vertriebssupport Tel. 044 744 29 19 ▪ info@vaillant.ch ▪ www.vaillant.ch

Vaillant Sarl
"Le Technipole" ▪ 8, Avenue Pablo Picasso ▪ F- 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 ▪ Fax 01 48 76 89 32 ▪ www.vaillant.fr ▪ info@vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.
Rue Golden Hopestraat 15 ▪ B-1620 Drogenbos ▪ Tel. 02/334 93 00
Fax 02/334 93 19 ▪ www.vaillant.be ▪ info@vaillant.be

Vaillant BV
Postbus 23250 ▪ 1100 DT Amsterdam ▪ Telefoon 020 / 565 92 00
Telefax 020 / 696 93 66 ▪ www.vaillant.nl ▪ info@vaillant.nl

838569_01 NL; BENL; BEFR; CHFR; FR 08 2005